



REPUBLIQUE DU BENIN  
Fraternité – Justice – Travail



FEM



Au service  
des peuples  
et des nations

MINISTRE DE L'ENERGIE, DES RECHERCHES PETROLIERES  
ET MINIERES, DE L'EAU ET DU DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

DIRECTION GENERALE DE L'EAU

**PROJET SAP-BENIN**

*Renforcement de l'information sur le climat et systèmes d'alerte précoce en Afrique pour un  
développement résilient au climat et adaptation aux changements climatiques (Projet n°00086748)*

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE  
2015 DU COMITE TECHNIQUE DU PROJET  
SAP – BENIN

**RAPPORT DE SESSION**

LOKOSSA, du 25 au 27 mars 2014

# **PLAN**

**I- Introduction**

**II- Déroulement de la session**

**III- Relevé des recommandations**

**IV- Conclusion**

## Liste des sigles

CNP: Coordonnateur National du Projet  
CPD : Country Program Development  
DNM: Direction Nationale de la Météorologie  
DNP : Directeur National du Projet  
FEM: Fonds pour l'Environnement Mondial  
OMM: Organisation Mondiale de la Météorologie  
PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement  
PTA: Plan de Travail Annuel  
PTF : Partenaire Technique et Financier  
PTT: Plan de Travail Trimestriel  
SAP : Système d'Alerte Précoce  
TEP: Taux d'Exécution Physique  
TLE: Team Leader Environnement  
UNDAF : Plan Cadre de Nations Unies pour l'Assistance au Développement

## I- Introduction

Les arrangements de gestion et l'obligation de résultat imposent à la coordination nationale du projet SAP-Bénin de réunir trimestriellement les parties prenantes, pour apprécier l'étendue des progrès réalisés dans l'atteinte des résultats attendus au cours de la période au regard du programme de travail annuel.

C'est donc pour ce faire que les membres dudit Comité Technique ont été convoqués, en session ordinaire du 25 au 27 mars 2015 à LINK hôtel de Lokossa, par le Directeur National du Projet, Président du Comité Technique. La session a pour objectifs (i) d'examiner la pertinence des activités programmées au regard des résultats attendus, (ii) d'analyser l'environnement de mise en œuvre du projet et adapter les réponses de gestion prévues/mises en œuvre par l'ENP pour une maîtrise des risques et (iii) d'élaborer le PTT2 du Projet SAP-Bénin.

## II- Déroulement de la session

### Cérémonie d'ouverture :

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous l'égide du présidium composé de :

**Président** : Le Directeur National du Projet, Monsieur Souradjou NOUHOUN-TOURE ;

**Secrétaire** : Le Coordonnateur National du Projet, Dr Arnaud ZANNOU ;

**Rapporteur** : L'Expert en Suivi-Evaluation du Projet, Monsieur Théodore KPASSI GOBI.

Elle a connu le mot de bienvenue du Coordonnateur National et le discours d'ouverture du Directeur National du Projet. En lieu et place du mot de bienvenue, c'est à un discours bilan des quinze mois de coordination que les membres du CT ont eu droit de la part du Coordonnateur National du Projet. Les principales réalisations rappelées, le CNP a mis un accent particulier sur les contributions déterminantes du PNUD et du DNP sans occulter l'engagement de ses collaborateurs pour l'obtention des résultats énumérés.

Le DNP a précisé que cette session se tient dans un contexte de responsabilisation accrue de la Partie Nationale. En effet, la Direction Générale de l'Eau est appelée à assurer l'essentiel des fonctions managériales avec l'appui d'un expert thématique pour exécuter le Projet SAP-Bénin.

Il a, par la suite, invité à une analyse de l'environnement particulier de mise en œuvre de ce premier plan de travail trimestriel du processus de rationalisation pour proposer à la Direction Générale de l'Eau les pistes opérationnelles pour l'obtention des résultats.

Il a ensuite exhorté les membres du Comité Technique à jouer pleinement leur partition pour que les objectifs assignés au projet soient atteints. Enfin, il a ouvert la session sur un mot de reconnaissance pour la confiance et l'effort constant consenti par le PNUD, qui accompagne le Bénin dans la mise en œuvre de sa politique de développement en matière d'environnement et de climat.

## Travaux de la session

La session a été conduite au moyen de travaux en plénière et des travaux en groupes. Après adoption de l'Agenda (cf. Annexe 3), le Coordonnateur National du Projet a fait le point de la mise en œuvre des recommandations de la précédente session tenue à Bohicon, du 17 au 19 novembre 2014. De cet exercice, les participants ont retenu que quatre (04) des six (06) recommandations ont été exécutées. Des éclaircissements ont été donnés par les parties ou institutions concernées pour mieux cerner les raisons de la non-exécution des recommandations 3 et 6. **La recommandation 6 devra être reconduite** car il s'agit, pour l'ANPC, d'envoyer l'Arrêté du MISPC relatif au MON aux membres du Comité Technique. Le tableau de suivi de la mise en œuvre des recommandations devra être actualisé dans ce sens.

Les travaux se sont poursuivis avec la présentation du calcul du Taux d'Exécution Physique et du Taux d'Exécution Financière du PTA 2015 par l'ESE-SAP. Il est à retenir que ces taux sont respectivement de 19% et de 12% au 25 mars 2015.

Les préoccupations des participants ayant trait aux taux d'exécution physique et financière relativement faibles ont été apaisées avec les explications fournies par l'Equipe Nationale du Projet. En effet les activités du PTA ne sont pas linéairement réparties dans l'année. De plus, la planification laisse espérer des taux d'exécution physique et financière de plus de 50% à fin juin 2015 ; les processus d'acquisitions d'équipements ayant déjà franchis l'étape critique des contrats avec les fournisseurs, sont en passe d'être achevés au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre.

La présentation relative à la réforme NEX « intégrale » faite par Monsieur Mathieu HOUINATO du PNUD, représentant le Team Leader de l'Unité Environnement empêché, a suscité beaucoup d'interrogations dont les principales ont notamment trait à :

- La motivation des cadres des institutions de mise en œuvre du projet ;
- La démarche de désignation des ministères sectoriels et des points focaux ;
- L'avenir des Comités Techniques et
- La gestion du recrutement et du paiement des cadres au niveau du Projet et au niveau de la Cellule d'appui au Comité de Pilotage de l'Unité Environnement.

Des réponses apportées par Monsieur Mathieu HOUINATO, on peut retenir ce qui suit:

- Le point focal du Projet sera motivé sur les ressources nationales par la structure de mise en œuvre du projet.
- Des critères de désignation des nouveaux points focaux ont été retenus en accord avec toutes les parties. En ce qui concerne les ministères sectoriels de mise en œuvre des Projets, ceux-ci sont identifiés sur la base des thématiques abordées. Notons également qu'en cas de besoin, les chauffeurs peuvent être recrutés sur la base des procédures nationales et payés sur les ressources du projet. De même, le recrutement de VNU peut être sollicité par la partie nationale.
- Le Comité Technique du Projet existera toujours et ses sessions organisées comme par le passé.

- La gestion du recrutement et du payement des cadres au niveau du Projet et au niveau du Secrétariat Technique du Comité de Pilotage relève du PNUD (sauf en ce qui concerne les chauffeurs).

La journée s'est poursuivie avec trois présentations relatives au taux d'exécution physique prévisionnel du Projet au 31 mars 2015, au rapport de progrès prévisionnel du Projet au 31 mars 2015 et au rapport de mise en œuvre des actions de synergie du Projet SAP-Bénin avec d'autres Projets.

La deuxième présentation a appelé des contributions visant à conformer le canevas du rapport avec les nouvelles dispositions de l'UNDAF. Quant aux deux autres présentations, elles ont été fortement appréciées. Il a été **suggéré au Projet PAPDFGC d'intégrer le partage du rapport de mise en œuvre des actions de synergie du Projet SAP-Bénin avec les autres Projets dans le cadre de la revue du sous-programme Environnement**, pour partager l'expérience et diffuser la pratique.

La journée a pris fin par la constitution des groupes de travail et la présentation des consignes des travaux de groupes de cette première journée.

Les deux groupes de travail se sont attelés à mettre en œuvre les consignes des travaux à l'entame de la deuxième journée. Il s'agit d'analyser les progrès enregistrés et les difficultés de mise en œuvre ainsi que les risques et de proposer les éléments de mitigation, le cas échéant.

La restitution des travaux qui s'en est suivie a permis de finaliser et d'adopter le rapport de progrès. Les taux d'exécution physique et financière sont respectivement de 19% et 12%.

Les travaux de groupe de la deuxième journée destinée à l'élaboration du Plan de Travail du deuxième trimestre se sont déroulés dans l'après-midi. La restitution en plénière a permis d'enregistrer les propositions des participants en terme d'activités puis d'échanger sur les perspectives du trimestre prochain.

Cette plénière a mis fin aux travaux du deuxième jour de la session.

La matinée du troisième jour a été consacrée à l'élaboration des recommandations, à l'analyse et l'adoption du projet de rapport d'atelier, puis à la cérémonie de clôture.

### **Cérémonie de clôture**

La cérémonie de clôture a été présidée par le Directeur Suppléant du Projet. Il a fait remarquer que les résultats assignés à la session ont été tous atteints à la satisfaction de tous. Tout en exhortant les différents acteurs à la même disponibilité dans la mise en œuvre des activités du Projet, il a émis le vœu de voir se maintenir le cap tout au long de l'année 2015 et souhaité un bon retour à chacun et à tous dans son milieu de provenance.

## **III- Relevé des recommandations**

Aux termes des échanges et réflexions, et dans la perspective de valoriser les acquis, les recommandations suivantes ont été formulées :

N°	Recommandations	Responsable (s)	Délai
1	Prendre les dispositions nécessaires pour présenter et partager le rapport de mise en œuvre de la synergie élaboré par le Projet SAP-Bénin avec les autres Projets lors de l'organisation de la revue du sous-programme.	Projet SAP en relation avec le Projet PAPDFGC	15 Avril 2015
2	Transmettre officiellement l'Arrêté du MISPC relatif à l'adoption du MON (Mode Opérateur Normalisé de communication et de diffusion des alertes en cas de catastrophe hydroclimatique au Bénin) aux membres du Comité Technique	ANPC	Avril 2015
3	Accélérer l'organisation de l'Atelier de synergie entre les projets PUGEMU et SAP-Bénin par les structures bénéficiaires comme la DG-Eau, la DNM et l'ANPC	DG-Eau	30 Avril 2015

**Préparé par :** KPASSI GOBI Théodore  
Expert Suivi Evaluation, Rapporteur du CT



27  
03 / 15

Signature

Date

**Validé par :** ZANNOU Arnaud  
Coordonnateur National du Projet, Secrétaire du CT



27 MAR 2015

Signature

Date

**Approuvé par :** DOVONON Léonce  
Directeur Suppléant du Projet, Président du CT



27  
03 / 15

Signature

Date